

# Pourquoi l'eau coûte si cher ?

L'eau est indispensable à la vie, à la santé. Mais ce bien naturel nous coûte très cher : pourquoi ? L'eau est un bien public et non une marchandise, cependant, et pour répondre à la question, des industriels en ont fait une valeur marchande leur rapportant beaucoup d'argent.

**Comment ?** En passant par une gestion privée de l'eau (avec la Saur). Périgny et 11 communes de la CDA sont sous cette forme de gérance.

**Que fait le gérant ?** Il entretient le réseau, les compteurs d'eau. Il traque les fuites d'eau, peu d'intervention (le rendement du réseau fournit une qualité de plus de 84%) il relève les compteurs, fait la mise en service des branchements, assure la distribution de l'eau, fait la facturation.

**Précision :** L'opérateur n'est pas propriétaire du réseau, n'est pas producteur d'eau, n'est pas propriétaire des zones de stockage. Il n'intervient pas non plus dans le traitement des eaux. Il transporte l'eau pour le syndicat.

Le gérant dégage des bénéfices faramineux, verse des dividendes aux actionnaires et paye des impôts sur les bénéfices qu'il réalise.

**Qui paye ?** 100% de la rémunération du gérant, les marges bénéficiaires, les impôts, les dividendes, sont directement inclus dans vos factures, mais n'apparaissent pas (je vous invite à vérifier sur vos factures, vous constaterez l'opacité de la gestion privée).

**Est-ce une situation inéluctable ?** Après des années sans renouvellement de gérance, le contrat privé avec la Saur arrive à échéance le 31/12/2009. Nous avons là l'occasion de changer cette formule d'aujourd'hui, de passer en gestion publique, à condition d'en avoir la volonté politique.

**La gestion publique c'est :** plus de services garantis

(production, stockage, transport, distribution) sans intermédiaire, en direct, sous le contrôle des usagers, en toute transparence.

**Quels avantages ?** La gestion publique ne dégager pas de bénéfices, n'acquies pas d'impôts, n'a pas de dividendes à distribuer aux actionnaires : il n'y en a pas. La conséquence immédiate se traduit par une baisse automatique du tarif de l'eau (environ 15%).

**Le constat :** Une gestion publique ou privée a une corrélation évidente directe avec le prix de l'eau qui nous est facturée.